



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du mercredi 9 mai 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 2.1, 2.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.3, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 9.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h10.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 2.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du 2.1) Besançon : M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 7.4), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (à partir du 7.4), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du 2.1), M. Yves-Michel DAHOUI (à partir du 2.1), M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN (à partir du 2.1), M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.2.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Mme Martine JEANNIN (jusqu'au 7.3), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 2.1), M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du 2.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI (à partir du 2.1), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Claude ROY (jusqu'au 2.2), Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Catherine THEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 2.1), Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 2.1) Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (jusqu'au 9.2) Champagny : M. Claude VOIDEY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 4.2), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET) Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chauffontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD jusqu'au 0.1 et présente à partir du 2.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET (jusqu'au 9.4) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean Piquard La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Hugues TRUDET à partir du 2.1) Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 2.1) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER (représenté par M. Pierre PIGUET) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 2.1), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne GROSJEAN jusqu'au 2.1 et présent à partir du 1.1.1).

Étaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Eric ALAUZET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emmanuel DUMONT, Mme Françoise FELLMANN, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Annie MENETRIER, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Christophe CURTY Champoux : M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin : M. André BAVEREL Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thise : M. Bernard MOYSE Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : M. Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : JM. ROTH, H. AKODAD, P. BONTEMPS, E. DUMONT, F. FELLMANN (à partir du 2.1), D. GENDRAUD (jusqu'au 1.1.2), A. GHEZALI, J.F. GIRARD, N. GUILLEMET, L. HAKKAR, S. JEANNIN, A. MENETRIER (à partir du 2.1), J. PANIER, B. RONZI, M. ROPERS (à partir du 2.1), J. ROSSELOT, J.C. ROY (à partir du 1.1.1), M.N. SCHOELLER, N. WEINMAN (à partir du 2.1), Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 2.1), A. KOELLER (à partir du 2.1), B. ASTRIC, C. CURTY (à partir du 2.1), R. REYLE (à partir du 9.3), C. BOTTERON (à partir du 5.1), A. BAVEREL, M. MILLET (à partir du 9.5), B. VIONNET, D. PARIS, S. MONLLOR (jusqu'au 0.1), P. BELUCHE, J. MENIGOZ, JM. FAIVRE, C. BOILLEY, B. MOYSE.

Mandataires : JP. BASSELIN, C. MICHEL, JJ. DEMONET, D. POISSENOT, YM. DAHOUI (à partir du 2.1), JP. GOVIGNAUX (jusqu'au 1.1.2), F. GERDIL-DJAOUAT, JY. PRALON, N. MOUNTASSIR, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, B. FALCINELLA, C. LIME (à partir du 2.1), J. SCHIRRER, M. LOYAT, C. GELIN (à partir du 2.1), JM. GIRERD, J. MARIOT (à partir du 1.1.1), JL. FOUSSERET, F. MONNEUR (à partir du 2.1), B. CYPRIANI (à partir du 2.1), P. CHANEY (à partir du 2.1), R. DEMESMAY, S. COURBET (à partir du 2.1), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 9.3), D. GALLET (à partir du 5.1), B. ANDREOSSO, P. CONTOZ (à partir du 9.5), B. BECOULET, C. PREIONI, M. COTTINY (jusqu'au 0.1), B. BOURDAIS, MO. CRABBÉ-DIAWARA, JM. BOUSSET, G. BAULIEU, J. TARBOURIECH.

Délibération n°2012/001758

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 12 mai 2011, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Réforme de biens vétustes et organisation d'une vente aux enchères

Par décision en date du 27 mars 2012, M. le Président du Grand Besançon a décidé de la réforme de biens vétustes, dont la valeur est inférieure à 4 600 €, et de l'organisation d'une vente aux enchères le 31 mars 2012, sous l'autorité de Maître DUFRECHE, commissaire-priseur. Le montant total des ventes s'élève à 17 370 € pour le Budget annexe Déchets et 500 € pour le Budget principal.

Régie d'avance pour la restitution des crédits d'eau, d'électricité, des redevances non consommés et des cautions sur les aires d'accueil des gens du voyage

Modification n°2 : ajout de l'aire d'accueil de Saône et augmentation du fond de caisse à 3 000 €.

Régie de recettes liée à l'occupation des aires d'accueil des gens du voyage de la Malcombe, Mamirole, Pirey, Saône et des groupes de grands passages

Modification n°4 : ajout de l'encaissement des dégradations facturées.

II. En matière de marchés publics

Objet : Mission d'étude et d'assistance relative à l'analyse financière, fiscale et budgétaire

Titulaire : Ressources Consultants Finances

Montant : 62 709,03 € HT (maximum sur 2 ans)

Objet : Marché de travaux pour la mise en œuvre d'une station de distribution de gasoil sur un ponton flottant dédié

Titulaire : Entreprise DEGAIE SARL

Montant : 41 901 € HT

Objet : Fourniture et pose de matériels de contrôle d'accès de la Cité des Arts et de la Culture

Titulaire : CEGELEC

Montant : 105 472,32 € HT

Objet : Fournitures enveloppes, papiers à en-tête et cartes de visite

Lot n°01 : Enveloppes

Titulaire : CEPAP

Montant : 75 000 € HT (maximum sur 3 ans)

Lot n°02 : papiers à en-tête

Titulaire : EST IMPRIIM

Montant : 45 000 € HT (maximum sur 3 ans)

Lot n°03 : cartes de visite
Titulaire : EST IMPRIIM
Montant : 30 000 € HT (maximum sur 3 ans)

Objet : Location / maintenance d'une machine à affranchir
Titulaire : Néopost
Montant : 10 000 € HT (maximum sur 4 ans)

Objet : Objets promotionnels
Lot n°01 : Réalisation d'un stylo
Titulaire : EG Diffusion
Montant : 550 € HT
Lot n°02 : Réalisation d'un tour de cou
Titulaire : Création Color
Montant : 1 300 € HT
Lot n°03 : Réalisation d'une casquette
Titulaire : INCAPS Design
Montant : 920 € HT
Lot n°04 : Réalisation d'un sac à dos
Titulaire : Création Color
Montant : 844 € HT
Lot n°05 : Réalisation d'un grattoir
Titulaire : Dimo
Montant : 142,50 € HT
Lot n°06 : Réalisation d'un crayon de papier
Titulaire : Création Color
Montant : 464 € HT
Lot n°07 : Réalisation d'un T-shirt bicolore
Titulaire : BB FAB Conseil
Montant : 2 350 € HT
Lot n°08 : Réalisation de jeux de patience
Titulaire : Création Color
Montant : 153 € HT
Lot n°09 : Réalisation d'une lampe dynamo
Titulaire : Kandisky
Montant : 786 € HT
Lot n°10 : Réalisation d'un parapluie
Titulaire : BB FAB Conseil
Montant : 1 605 € HT
Lot n°12 : Réalisation de jumelles
Titulaire : Dimo
Montant : 1 350 € HT
Lot n°13 : Réalisation d'un sac isotherme
Titulaire : G2M
Montant : 1 184 € HT

Objet : Diagnostic organisationnel des services de la Direction Gestion des Déchets
Grand Besançon suite mise en œuvre RI
Titulaire : IRISS RH
Montant : 25 000 € HT

Objet : Marché relatif à la conception et réalisation des outils d'information pour la mise en place de la redevance incitative

Titulaire : Big Bang

Montant initial : maximum 85 000 € HT

Avenant n°1 : modification des prestations prévues et augmentation de la masse initiale du marché

Incidence financière : + 3020 € HT, soit une augmentation de 3,55 % du montant estimatif du marché

Objet : Aménagement d'un bus urbain en bus itinérant pour la communication sur le tramway du Grand Besançon

Lot n°01 : Carrosserie

Titulaire : FCCI

Montant : 5 053,40 € HT

Lot n°02 : Chauffage et électricité 24 V

Titulaire : AEA

Montant : 7 018,76 € HT

Lot n°03 : Electricité 230 V

Titulaire : Dartevel

Montant : 1 030,96 € HT

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 16 MAI 2012

Objet : Marché de travaux de déconstruction d'un garage et de deux appentis - 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon

Titulaire : PBTP

Montant : 28 500 € HT

III. En matière domaniale et foncière

Signature d'une convention portant réalisation des travaux rendus nécessaires par la réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway du Grand Besançon entre la CAGB et Mme CASAGRANDE Rose, propriétaire riveraine.

IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Dépôt de plainte le 2 avril 2012 pour dégradation d'un point d'apport volontaire de Besançon

Dépôt de plainte et constitution de partie civile le 17 avril 2012 pour incendie de 2 conteneurs à déchets ménagers à Besançon

Défense des intérêts de la CAGB par Me BROCARD, dans le cadre de deux déclarations d'appel déposées le 29 février 2012, contre les décisions prononcées le 20 janvier 2012 par le juge de l'expropriation du Tribunal de grande instance de Besançon

Introduction d'une requête en référé le 6 avril 2012 aux fins d'obtenir l'expulsion d'occupants sans titre de l'aire d'accueil de la Malcombe

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Président